



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2016/020

19 août 2016

NOTIFICATION AUX PARTIES

INVITATION A LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉLABORATION D'UN PROCESSUS D'EXAMEN AUX TERMES DE LA CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

La 11^{ème} Réunion de la Conférence des Parties à Quito en Équateur en 2014 a lancé un processus intersession pour étudier les possibilités de renforcer la mise en œuvre de la Convention en développant un processus d'examen ([UNEP/CMS Résolution 11.7](#)).

Un rapport doit être présenté à la 12^{ème} Réunion de la Conférence des Parties qui se tiendra du 22 au 28 Octobre 2017 aux Philippines. Comme demandé par la COP à travers la même résolution, le Comité permanent de la CMS a créé un groupe de travail et a adopté ses [termes de référence](#) (ToR) lors de sa 44^{ème} Réunion à Bonn, en Allemagne en 2015.

Alors que le Comité permanent a décidé que le Groupe de travail sera composé d'un membre du Comité permanent de chaque région (ou d'un membre suppléant) afin d'assurer un processus limitant les coûts, le Groupe de travail est ouvert à la participation des autres Parties intéressées.

Les parties intéressées sont donc cordialement invitées à participer à la première Réunion du Groupe de travail prévue à Bonn en Allemagne, du 19 au 20 Septembre 2016. De plus amples informations sur la réunion, y compris l'ordre du jour provisoire, se trouvent sur la page Web dédiée à cette [réunion](#).

Le groupe de travail fonctionnera en anglais seulement.

Les régions ont désigné les Parties suivantes en tant que membres du Groupe de travail: Afrique (Ouganda), Asie (Mongolie), Europe (France), Amérique du sud, centrale et les Caraïbes (Argentine) et Océanie (Australie).

Pour de plus amples précisions, veuillez contacter cms.secretariat@cms.int.

<http://www.cms.int/en/news/notifications>